VALENTIN HAÜY ACTUALITÉS

Numéro 118 - Juin 2015

ACTUALITÉS
Partenariat avec EDF UFPI
Partout avec mon chien guide
L'instructeur de locomotion

DOSSIER
L'ACCESSIBILITÉ NUMÉRIQUE

AVH EN ACTION
Les imprimeries Valentin Haüy

ISSN 1163-1317

Association Valentin Haüy
Au service des aveugles et des malvoyants

ÉDITO

Dans cette période troublée où l'actualité va très vite, et où les technologies de l'information sont au cœur de notre quotidien, nous recevons chaque jour des quantités d'informations qu'il faut décoder et nous avons le sentiment, peut-être injustifié, de la nécessité d'être à tout moment connectés de peur d'être dépossédés de ces informations.

Pour les personnes aveugles et malvoyantes, le risque est grand de rester à l'écart de cette société où tout circule très vite, trop vite. Or si le numérique est un formidable vecteur de circulation de l'information, encore faut-il que celui-ci leur soit accessible. Des progrès notables ont été réalisés ces dernières années dans le domaine des nouvelles technologies afin de compenser en partie le handicap (synthèse vocale, logiciels d'agrandissement de caractères, afficheurs braille) mais beaucoup de chemin reste à parcourir : des coûts de matériels trop élevés et une majorité de sites Web inaccessibles sont autant d'entraves à ce qui pourrait être un extraordinaire facteur d'autonomie Soyez assurés que l'Association Valentin Haüy sera présente sur ce créneau.

Dans ce dossier sur l'accessibilité numérique, vous lirez le témoignage de Pierre qui a perdu progressivement la vue, et qui nous explique comment sa vie est en train de changer grâce au numérique. Vous découvrirez également comment Véronique, aveugle de naissance, perçoit son engagement de formatrice bénévole.

Pour nous tous, la culture est une part importante de notre vie, n'oublions pas que c'est l'Association Valentin Haüy qui, la première, a importé des États-Unis le principe de l'audiodescription, afin de permettre aux aveugles et malvoyants d'accéder au cinéma ou au théâtre ; le 6e Festival Audiovision qui s'est tenu en avril à Paris a permis à des centaines de personnes aveugles ou malvoyantes et voyantes de partager, ensemble, le plaisir du cinéma.

Vous serez sans doute également intéressés par le reportage sur l'imprimerie de notre siège qui depuis 105 ans, s'attache avec ses équipes de voyants et de non-voyants à imprimer du braille et des caractères agrandis afin de permettre aux personnes aveugles et malvoyantes la lecture sous toutes ses formes.

Vous le constatez, chers donateurs, c'est sans relâche que notre association œuvre pour la cause des personnes aveugles et malvoyantes afin qu'elles puissent gagner leur autonomie.

Je vous remercie, en leur nom, pour votre soutien et votre fidélité, et vous souhaite un bel été.

Patrice Legrand
Président de l'Association Valentin Haüy

SOMMAIRE

ACTUALITÉS 3
Partenariat AVH et EDF UFPI
Partout avec mon chien guide
L'instructeur de locomotion
6e Festival Audiovision Valentin Haüy

DOSSIER 5
L'accessibilité numérique

AVH EN ACTION 11
Les imprimeries Valentin Haüy

PROXIMITÉ 14
Charente-Maritime, La Rochelle
Savoie, Chambéry
Les comités Valentin Haüy

ENTRE NOUS 15
Devenez « Acteur Solidaire »

n° 118 - En couverture : L'imprimerie rue Duroc - **Le Valentin Haüy Actualités** est édité par l'Association Valentin Haüy, 5 rue Duroc, 75343 Paris cedex 07
Tél : 01 44 49 27 27
Fax : 01 44 49 27 10
vhactualites@avh.asso.fr

Directeur de la publication : Patrice Legrand - **Rédactrice en chef :** Marie-Françoise Arnould - **Comité de rédaction :** Patricia Bobet, Christian Coudert, Claire Dubeau, Anne Harl, Caroline Kloster, Françoise Lecordier, Louis Le Mière, Karine Rocq, Noëlle Roy, Christian Volle - **Crédits photos :** Association Valentin Haüy - Philippe Rocher/FFAC - **Abonnement pour 4 numéros par an :** 4 € - **Réalisation :** Agence CRÉATONE, Paris - **Imprimeur :** AGEFIM, Asnières - **Numéro de commission paritaire :** 0416 H 88398 - **ISSN :** 1163-1317 - **Dépôt légal :** juin 2015 - Ce numéro a été imprimé à 65 400 exemplaires. Il est accompagné d'une lettre, d'un bon de générosité et d'une enveloppe retour pour une partie des adressés.
Le VH Actualités est téléchargeable sur www.avh.asso.fr

↗ LIVRES AUDIO

Un partenariat original et fructueux entre l'Association Valentin Haüy et EDF UFPI

L'Unité de Formation Production Ingénierie (UFPI) est l'entité d'EDF qui pilote la formation pour l'ensemble des métiers techniques d'EDF. En cohérence avec les objectifs de la Fondation EDF qui prévoient, notamment, de développer l'accès à la culture pour tous, EDF UFPI a choisi d'inciter ses personnels, formateurs pour la majeure partie, à s'engager bénévolement dans l'enregistrement de livres audio.

En mars dernier, ce partenariat a fêté son premier anniversaire. Au cours de cette première année, les agents d'EDF UFPI ont enregistré une quinzaine de livres audio qui ont rejoint les collections de la Médiathèque Valentin Haüy. Forts de ce succès, l'AVH et EDF UFPI vont intensifier leur partenariat en impliquant un nombre accru de salariés.

EDF UFPI soutient l'engagement de son personnel, d'une part en lui fournissant le microphone-casque, d'autre part en prenant à sa charge la moitié du temps passé par les salariés à l'enregistrement de livres dans la limite de vingt heures par an. Mécénat et bénévolat se trouvent ainsi combinés au service des personnes déficientes visuelles. ■

↗ CHIENS GUIDES D'AVEUGLES

Partout avec mon chien guide

Une campagne de sensibilisation initiée par la Fédération française des associations de chiens guides d'aveugles (FFAC) et l'Association nationale des maîtres de chiens guides d'aveugles (ANMCGA) a permis au grand public de découvrir un clip vidéo plein d'humour dans lequel on peut voir un homme non-voyant dégonfler son chien guide devant un magasin.

Les chiens guides d'aveugles sont trop souvent refusés dans les magasins et autres lieux publics. Ces établissements sont en infraction, la loi faisant obligation de permettre l'accès aux compagnons à quatre pattes des personnes déficientes visuelles ; dans le cas contraire, elles encourent une amende de 450 euros !

Retrouvez le clip sur http://partoutavecmonchienguide.fr/

© Philippe Rochet - FFAC

↗ ACCESSIBILITÉ NUMÉRIQUE

Soutien de projet

NVDA (Non Visual Desktop Access) est un logiciel dit de « lecture d'écran » permettant à une personne déficiente visuelle d'utiliser de façon autonome un ordinateur compatible PC fonctionnant sous Windows. C'est le premier logiciel de ce type entièrement gratuit et « Open Source » traduit en français. Ce logiciel libre est développé en Australie par NV Access, organisation sans but lucratif.

L'Association Valentin Haüy a décidé d'aider NV Access à hauteur de 10 000 dollars australiens (environ 7 000 euros) afin d'accélérer le développement de NVDA et de le porter au plus haut niveau de performance.

Le logiciel NVDA a été testé par le CERTAM qui est le service de l'Association Valentin Haüy en charge du suivi des nouvelles technologies pour les aveugles et les malvoyants. Pour en savoir plus, http://www.certam-avh.com/content/nvda-0

Le site francophone de NVDA http://www.nvda-fr.org/ permet de télécharger les différentes versions du logiciel, lire des documentations et conseils d'utilisation, s'abonner à la liste de discussion sur les logiciels libres et Open Source.

↗ MÉTIER

L'instructeur de locomotion

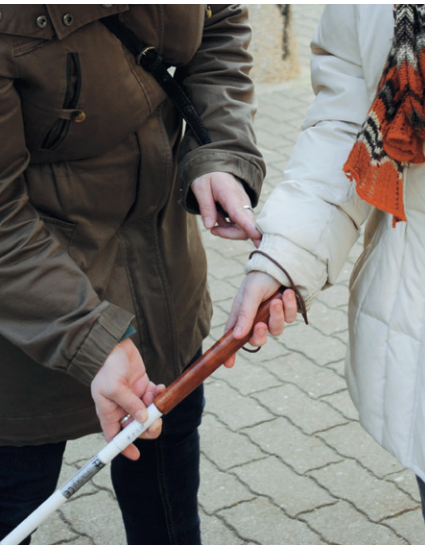

Découvrez l'histoire de Karine, Grégoire, Marion et Francine, qui accompagnent Laurent, Florence, Nicole, Candice et Emmanuel, cinq personnes déficientes visuelles, en leur enseignant le déplacement en toute sécurité.

https://www.youtube.com/watch?v=oyGyfY1LbnM

Le diplôme d'instructeur de locomotion ou CAERLDV (Certificat d'aptitude à l'éducation et à la rééducation de la locomotion auprès des personnes déficientes visuelles), reconnu par le ministère de l'emploi et de la solidarité depuis 1997, s'acquiert au terme d'une formation de 31 semaines comportant des cours théoriques, des mises en situation pratique et des stages.
Ergothérapeutes, kinésithérapeutes, psychomotriciens, infirmiers, éducateurs spécialisés, professeurs d'EPS, instituteurs spécialisés… ont accès à cette formation.
Ce métier vous intéresse ?
Pour en savoir plus : www.aildv.fr ■

↗ AUDIOVISION

6e FESTIVAL

À l'occasion du 6e Festival Audiovision Valentin Haüy, une avant-première pour les enfants avait été organisée le 1er avril avec la projection du film « Pourquoi j'ai pas mangé mon père » de Jamel Debbouze, suivie d'un débat animé par un journaliste de Vivre FM. Étaient conviés des élèves du collège Chaptal de Paris, de l'Institut national des jeunes aveugles (INJA) et des enfants du personnel de l'Association. Ce fut un moment particulièrement riche en échanges entre enfants déficients visuels et enfants voyants.

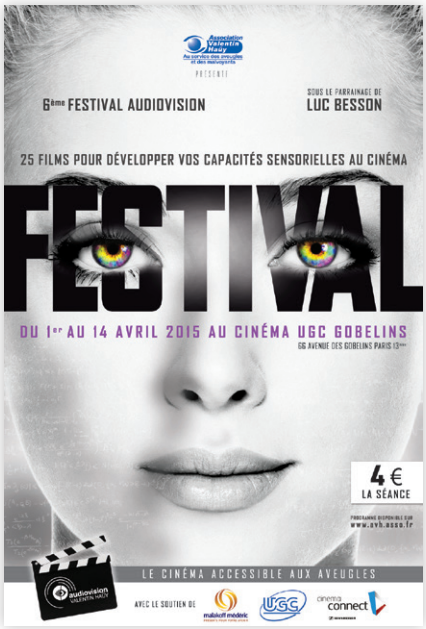

Puis pendant deux semaines, voyants et non-voyants de tous âges ont pu partager le plaisir du cinéma ensemble lors de plus de 80 séances proposées en audiodescription. Ils ont pu ainsi découvrir ou redécouvrir près d'une trentaine de films ; parmi ceux particulièrement appréciés citons *La Famille Bélier, Les Combattants, Hippocrate, Papa ou Maman, Lucy, Marie Heurtin.* ■

↗ NUMÉRO D'URGENCE

Violences aux femmes

L'association *Femmes pour le Dire, Femmes pour Agir* (FDFA) lançait le 6 septembre au Palais Bourbon, le premier numéro d'appel en France dédié à l'écoute des femmes en situation de handicap, victimes de violences et de maltraitances. Cet événement s'est déroulé en présence de nombreuses personnalités politiques et institutionnelles.

Écoute Violences Femmes Handicapées : 01 40 47 06 06

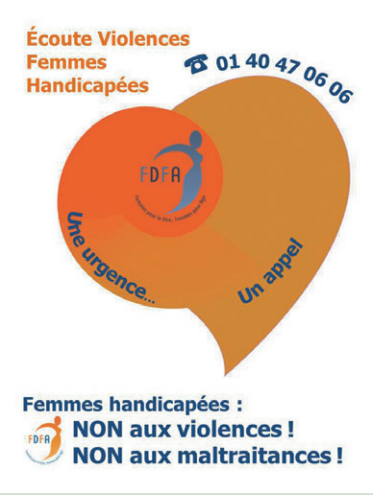

Il est capital de faire connaître ce numéro puisqu'aujourd'hui, d'après l'association FDFA, quatre femmes handicapées sur cinq subissent des violences et les femmes en situation de handicap sont trois fois plus exposées aux risques de violences que leurs homologues valides.

Pour tout renseignement sur l'association : http://fdfa.fr/

Dossier

L'ACCESSIBILITÉ NUMÉRIQUE

Comment le numérique s'est-il mis à la disposition des déficients visuels ?

Enquête

L'outil informatique s'adapte aux déficients visuels

Ce qui, dans l'histoire des technologies, était encore il y a quelques décennies considéré comme une vue de l'esprit, voire une chimère, est aujourd'hui une évidence sur laquelle on ne s'interroge plus : comment pourrions-nous en 2015 nous passer de l'informatique, du Web et de la multitude de ses services et applications associés ? La technologie a d'évidence suivi pour les aveugles et malvoyants. Des progrès considérables ont été réalisés ces dernières années pour leur permettre d'accéder aux plus récentes applications du numérique : logiciels d'agrandissement et de lecture d'écran, synthèse vocale, livres audio Daisy, films en audiovision, afficheurs et bloc-notes braille, smartphones, GPS. Si ces avancées technologiques constituent une véritable aide au quotidien pour les aveugles et malvoyants, il n'en reste pas moins vrai que certains freins existent : coût élevé et discriminant de certains matériels, sites Web aux contenus inaccessibles ou inadaptés à une navigation pour personnes déficientes visuelles, difficultés pour nombre d'entre elles à s'adapter et à utiliser ces nouveaux outils. Mais une législation existe et tout doit être mis en œuvre pour la faire respecter.

L'ACCESSIBILITÉ NUMÉRIQUE AU SERVICE DES AVE

Le numérique chez soi : tout est possible

Le créateur du World Wide Web Consortium – autorité chargée de promouvoir la compatibilité des technologies du Web – donnait en 1994 la définition de l'accessibilité numérique *« Mettre le Web et ses services à la disposition de tous les individus, quel que soit leur matériel ou logiciel, leur infrastructure réseau, leur langue maternelle, leur culture, leur localisation géographique, ou leurs aptitudes physiques ».* Car il s'agit bien de ne pas exclure des millions de personnes de par le monde, mais de leur donner la possibilité d'utiliser eux aussi tous ces services qui s'affichent sur nos écrans : informations, culture, communication, services en ligne, la liste est infinie, les possibilités innombrables, jusque dans la vie professionnelle.

Les témoignages suivants vont illustrer les bénéfices que retirent les déficients visuels des nouvelles technologies. Pour commencer, suivons Agathe et Pierre.

Agathe est malvoyante, Pierre est aveugle. Comment s'arrangent-ils avec le numérique ? En fait, tous les deux vont utiliser peu ou prou les mêmes matériels, Agathe se distinguant de Pierre par la possibilité qu'elle a d'utiliser, outre ces appareils autonomes que sont les téléagrandisseurs et les machines à lire, des logiciels d'agrandissement permettant une modification de l'image affichée sur l'ordinateur. La possible modification des couleurs affichées retardera le moment ou la fatigue visuelle se fera ressentir.

Mais si Agathe est très fortement malvoyante, elle utilisera au quotidien, comme Pierre, la technique de synthèse vocale. Ces logiciels spécifiques, interactifs, gratuits ou commercialisés pour PC ou Macintosh, restituent vocalement le texte affiché quel qu'il soit sur l'ordinateur (menus, boîtes de dialogue, documents, pages Internet…) ainsi que celui tapé sur le clavier par l'utilisateur. Si Pierre connaît le braille, il connectera tout contre son clavier de saisie un afficheur braille, système reproduisant à l'aide de cellules piézoélectriques les caractères affichés sur l'écran. En plus d'entendre le texte affiché ou tapé, il pourra s'assurer de ce qu'il a entendu, apprécier la qualité de l'écriture, vérifier l'orthographe et la ponctuation. Avantage d'importance, en coupant le son ou en débranchant son casque audio, Pierre pourra lire ce qui s'affiche à l'écran sans se trouver isolé des conversations qui continuent autour de lui. Le seul souci est le prix encore élevé d'un afficheur braille (de 3 500 à 10 000 €) qui en fait un outil encore peu répandu et peu utilisé par un particulier.

Agathe et Pierre ont maintenant les outils pour surfer sur le Web comme tout le monde : ils vont lire et envoyer des e-mails, créer et consulter un agenda, aller sur les sites de leur choix, utiliser des services en ligne... Facile ? Non pas tant que cela. Parce que, même s'ils commencent à y venir, les concepteurs de sites Web n'ont d'une manière générale pas encore intégré le fait que la structure des sites doit être adaptée à une navigation effectuée

par des personnes déficientes visuelles. En effet, l'immense majorité des sites Internet ne respectent pas les directives d'accessibilité du W3C. Le synthétiseur vocal fera bien sûr toujours son travail, mais l'utilisateur devant son clavier risque d'y perdre son latin et de se retrouver totalement perdu à l'intérieur du site. L'article 47 de la Loi du 11 février 2005 stipule : *« Les services de communication publique en ligne des services de l'État, des collectivités territoriales et des établissements qui en dépendent doivent être accessibles aux personnes handicapées ».* Mais il ne s'agit que de sites publics. Trop peu de sites Internet dans le monde sont réellement accessibles aux personnes déficientes visuelles(1).

Effectivement compliqué pour Agathe ou Pierre ? Oui, et ils risquent même d'abandonner, comme bien d'autres avant eux, la navigation sur le Web, accroissant ainsi leur handicap dans une société de plus en plus basée sur le numérique. Afin de les aider, des initiatives se font jour. Ainsi le logiciel gratuit « Le Localisateur », programme développé par un informaticien aveugle, simplifie grandement la navigation sur une soixantaine de sites en extrayant le contenu textuel des pages (annuaires, commerce, économie, hobbies, presse, traductions…). Ces solutions restent des palliatifs qui ne règlent toutefois pas le problème de l'accessibilité en amont.

Agathe est une dévoreuse de livres, Pierre aime le cinéma. La culture est affaire de tous. Agathe télécharge aujourd'hui des livres audio DAISY(2).
Grâce à ce format, la navigation dans le document est simple et aisée. Il existe des livres audio enregistrés par des « donneurs de voix » humains (mais la disponibilité des livres est parfois longue), et d'autres enregistrés en voix de synthèse ; dans ce dernier cas, Agathe pourra par exemple lire le prochain Prix Goncourt quinze jours seulement après sa parution. Elle le recevra par envoi postal (CD lisible sur un lecteur adapté ou un micro-ordinateur) ou téléchargement. Pierre aussi le recevra s'il le souhaite, mais, on peut penser

Accéder au numérique : il le dit

Pierre vient de prendre sa retraite. Il avait un poste adapté de standardiste et d'adjoint administratif dans une administration d'État. Pendant de très longues années sa vue a décliné et aujourd'hui Pierre est aveugle.

« Je ne voulais plus être dépendant de ma femme. Si elle n'était pas là, j'étais coincé. On m'a conseillé l'informatique. J'ai eu peur, c'était un vrai challenge : j'ai toujours eu du mal à apprendre. J'ai appris le clavier chez moi, en trois mois, avec le logiciel NVDA. Ensuite je me suis lancé sur Internet avec « Le Localisateur » gratuit. J'ai suivi, et suis toujours des cours au Club informatique de l'Association Valentin Haüy. C'est difficile, mais je serre les dents : je veux avancer. Je veux pouvoir communiquer par e-mail, suivre la bourse, connaître les entreprises, télécharger et lire des livres d'art, des livres sur les châteaux, les jardins… Tout cela, c'est pour bientôt. Après, comme je connais un peu le braille, je vais me lancer dans le braille numérique. Ma vie est déjà en train de changer. »

(1) L'association Braillenet a publié une étude sur les déclarations de conformité au Référentiel général pour l'accessibilité des administrations (RGAA) faites par les sites Web publics : il apparaît que moins de 4 % des sites sont conformes aux dispositions réglementaires.

(2) DAISY (Digital Accessible Information System) est une norme pour livres audio qui offre des fonctionnalités techniques appréciables pour l'utilisateur.

smartphone Claria Vox

qu'il le choisira sous format braille numérique, pour apprécier du bout des doigts les subtilités de la langue écrite sur son afficheur braille. Mais outre la lecture, il se passionne pour le cinéma et alors les films en audiodescription – technique d'insertion d'une voix off décrivant l'action – sont à sa disposition.

Et dans la rue ?

Les avancées technologiques au service des personnes handicapées visuelles sont rapides et impressionnantes. Dans la rue, Pierre utilisera-t-il la canne blanche électronique ? Elle permet de détecter les obstacles sur une portée maximum de six mètres à l'horizontal et deux mètres en hauteur. Pourtant elle reste encore très peu utilisée car elle nécessite une formation spécifique assez longue et un certain nombre de personnes n'apprécient pas les sons supplémentaires et les vibrations qu'elle émet. Quoi qu'il en soit, il est probable qu'ils voudront rester « connectés ». À eux l'iPhone dont l'accessibilité native permet des usages à la fois de téléphone, GPS piéton, loupe électronique, émetteur/réce-pteur d'e-mails commandés à la voix, à partir d'un clavier virtuel ou d'un dispositif braille relié en liaison sans fil Bluetooth. Plus simple d'usage ? Ils opteront alors pour la solution « Claria Vox / Télorion ». Ce système comprend un smartphone recouvert d'une coque dessinant un clavier physique, qui permet à une personne non ou très malvoyante d'accéder à l'interface tactile. Cet ajout multiplie les capacités du smartphone jusqu'à le transformer en mini-ordinateur en connectant son clavier Bluetooth. Seul problème, son prix dépassant les 300 € à rajouter à celui du smartphone.

ÉOLE, LA BIBLIOTHÈQUE DE TÉLÉCHARGEMENT EN LIGNE VALENTIN HAÜY

Éole est un service de la médiathèque Valentin Haüy qui s'adresse à toute personne empêchée de lire quel que soit son handicap.
Éole propose en téléchargement en ligne :

- plus de 10 000 livres audio au format DAISY ;
- 500 livres en braille numérique ;
- sous certaines conditions, un accès aux 180 000 livres numériques en langues étrangères de la bibliothèque numérique américaine Bookshare ;
- une newsletter, la Gazette, pour découvrir les nouveautés et les coups de cœur, choisir ses futures lectures et, pour les plus jeunes, s'instruire, s'évader avec le « Coin jeunesse » ;
- une aide en ligne pour accompagner la découverte d'Éole.

Éole est un service gratuit destiné à toute personne détentrice d'une carte d'invalidité à 80 % ou d'un certificat médical établi par un ophtalmologiste.

eole.avh.asso.fr
Nous contacter : mediatheque@avh.asso.fr

Mais Pierre connait le braille. Son choix est fait : il se déplacera avec un bloc-notes braille. Léger, petit, c'est un appareil autonome offrant les fonctionnalités d'un ordinateur portable. La saisie se fait à partir d'un clavier (braille le plus souvent), la restitution étant effectuée par un afficheur braille. Hélas son prix élevé peut être un frein, car selon les modèles Pierre devra débourser plusieurs milliers d'euros.

Et s'ils ne maîtrisent pas l'informatique ?

L'allongement de la durée de la vie augmente le nombre de personnes malvoyantes. Agathe et Pierre en font partie. Si en France, le nombre d'aveugles complets est d'environ 67 000, la population des malvoyants (profonds et moyens) est estimée aux alentours de 1 200 000. Elle s'accroît inexorablement et une proportion non négligeable de ces personnes maîtrise mal ou pas du tout l'outil informatique. Certains organismes dispensent à cet effet des formations leur permettant d'utiliser les outils technologiques adaptés :

- apprentissage du clavier, du PC ou du Mac, ainsi que du lecteur d'écran – synthèse vocale dans le cas d'un utilisateur aveugle,
- agrandissement de caractères et changement de couleur d'écran dans le cas d'un utilisateur malvoyant.

Bientôt un afficheur braille bon marché

En 2016, le « Transforming Braille Group » (dont l'AVH est un des partenaires financiers) et la société Orbit Research devraient lancer sur le marché un afficheur braille à un prix avoisinant les 300 dollars. Doté d'une connectivité USB et Bluetooth pour les smartphones et tablettes tactiles, il apportera le braille électronique aux enfants des pays en voie de développement et fournira aux bibliothèques des pays développés une alternative viable au braille papier. Son ambition n'est pas de concurrencer les afficheurs braille disposant de fonctionnalités de haute technologie mais de fournir à un large public et à un prix économique la possibilité de lire sur afficheur braille les livres électroniques.

L'ACCESSIBILITÉ NUMÉRIQUE

Accéder au numérique : elle le dit

Véronique est aveugle depuis l'adolescence. Elle forme bénévolement au Club informatique du comité Valentin Haüy de Paris-Île-de-France les personnes aveugles ou malvoyantes à utiliser Internet.

« *La pyramide des âges s'échelonne de 40 à 80 ans. Et contrairement à ce que l'on pense, les plus jeunes ne connaissent pas forcément l'informatique. Les premières questions que l'on me pose concernent l'utilisation du smartphone, la possibilité de communiquer par e-mails (la demande est très importante), l'accès à Internet et le traitement de texte. Si des élèves arrivent à l'aise, beaucoup d'autres sont stressés. Il faut alors savoir les rassurer, leur faire comprendre que l'important est de ne pas paniquer. Ils ont chacun leur personnalité. Certains seront très à l'aise avec le système à la fin d'un module de cinq cours. D'autres n'avancent pas par manque de travail personnel. La motivation est le moteur indispensable à un bon apprentissage. Et puis il y a ceux qui viennent ici pour la chaleur d'un environnement social. Leur but n'est pas uniquement d'apprendre. Nous devons être vigilants, évaluer vite et bien nos élèves : les places sont limitées et la demande importante.* »

Pour ceux qui connaissent le braille (ils sont de plus en plus rares), une formation complémentaire à l'afficheur leur est proposée. Les Clubs « nouvelles technologies et informatique adaptée » se développent partout en France ; ils mettent en place des formations individuelles pour les stagiaires débutants ou avancés souhaitant maîtriser l'utilisation d'un ordinateur, d'une tablette ou d'un smartphone.

Restent deux problèmes essentiels : d'une part les coûts souvent élevés malgré les diverses aides disponibles et d'autre part la capacité des déficients visuels concernés, notamment des plus âgés, à vaincre leur appréhension et à persévérer dans l'appropriation de ces nouveaux outils. ■

Bernard Le Hire

Les clubs nouvelles technologies et informatique adaptée de l'Association Valentin Haüy

Apprendre à utiliser l'informatique et Internet lorsqu'on est partiellement ou totalement privé de la vue, c'est simple ! Quelques cours suffisent pour apprendre à utiliser l'ordinateur, un smartphone ou une tablette tactile. L'Association Valentin Haüy propose des cours d'informatique adaptée dans une quarantaine de ses comités régionaux et locaux. Animés par des bénévoles, ils apportent aide, soutien et conseils aux personnes aveugles ou malvoyantes. Pour trouver le club nouvelles technologies et informatique adaptée près de chez vous : http://www.avh.asso.fr/rubriques/autonomie/informatique_adaptee.php

Le rôle du CERTAM

Le CERTAM (Centre d'évaluation et de recherche sur les technologies pour les aveugles et malvoyants) de l'Association Valentin Haüy a pour vocation de tester les aides techniques existant actuellement sur le marché, d'en évaluer l'utilité, la fiabilité, la souplesse d'utilisation, d'effectuer des essais comparatifs et d'en publier les résultats. Sur http://www.certam-avh.com vous trouverez toutes les fiches d'évaluation à mesure de leur première publication ou de leur mise à jour, ainsi que de nombreuses ressources sur les technologies d'assistance pour personnes non ou malvoyantes (liste de distributeurs spécialisés, accessibilité du Web, téléchargement de logiciels et utilitaires).

« Nous avons imprimé plus de deux millions de pages braille en 2014 ! » nous confie Renaud Lemaire, responsable du service imprimerie de l'Association depuis juin 2013.

Reportage

AVH en action

LES IMPRIMERIES VALENTIN HAÜY

L'imprimerie en braille, en relief et caractères agrandis : une activité qui perdure depuis 1910

L'une des caractéristiques de l'Association Valentin Haüy est de proposer à la fois une impression de textes en braille, et une impression classique aussi appelée « en noir ». Avec trois chaînes de production qui *« tournent cinq jours sur sept »,* la plus importante de ses imprimeries de par son volume de production se situe depuis 1910 au siège de l'Association rue Duroc à Paris. Afin d'assurer les besoins propres de l'Association, et aussi de s'adapter aux demandes extérieures croissantes, l'imprimerie s'emploie à promouvoir différentes approches de sa mission en réorganisant le travail de ses équipes et en développant ses modes de production grâce à de nouvelles machines. Les imprimeries de l'Association, quelles que soient leurs taille et capacité, répondent à un même objectif : permettre aux aveugles et malvoyants de lire sous toutes les formes possibles.
Visite d'un atelier dans lequel, voyants et déficients visuels travaillent ensemble depuis plus d'un siècle.

LES IMPRIMERIES

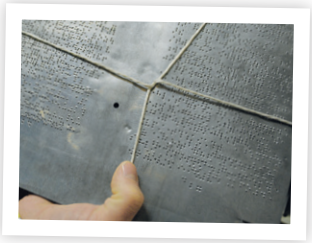

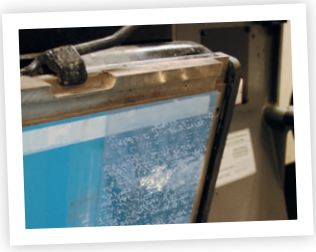

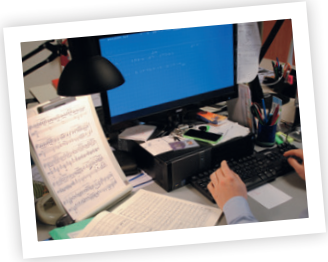

L'histoire de l'imprimerie braille est indissociable de celle de l'histoire de l'Association Valentin Haüy fondée par Maurice de La Sizeranne. Rappelons que Louis Braille a défini en 1825 le principe du procédé qui s'appellera un jour « le braille ». Il était alors âgé de 16 ans.

Techniques de production du braille

Comment se lit le braille ? Du bout des doigts ! En effet, le braille est un codage tactile de l'écriture transcrite en six points saillants. Avant l'apparition du braille, on imprimait les ouvrages en « linéaire » avec des caractères mobiles en relief reproduisant l'écriture des voyants agrandie, celle préconisée par Valentin Haüy. Par ailleurs, vers 1850 Victor Ballu, esprit inventif ami de Louis Braille, conçoit un appareil à stéréotyper le braille, procédé qui consiste à écrire le texte en braille sur un support solide. Ces feuilles de cuivre, de zinc, d'aluminium, et maintenant en PVC, deviennent les matrices qui permettent d'imprimer jusqu'à plusieurs milliers de fois le même texte. C'est ainsi qu'est imprimée encore à ce jour, la célèbre revue *Le Louis Braille,* lancée par Maurice de La Sizeranne en 1883 pour développer l'usage du braille. Afin de réduire l'encombrement des ouvrages, Ballu adapte la stéréotypie pour écrire et imprimer recto-verso, ce qui diminue la quantité de papier. D'autres procédés et de nombreuses autres machines suivront pour arriver aujourd'hui à l'impression sur embosseuse numérique.

Dès sa création en 1910, l'imprimerie de la rue Duroc imprime environ 50 000 pages par mois, uniquement en braille, à l'aide de caractères mobiles. À partir de 1928, l'évolution des procédés permet d'imprimer *Le Louis Braille* et autres périodiques. Paul Blanchin, aveugle, fut le directeur de l'imprimerie de 1934 à 1970. *« La possibilité de confier tous les éléments du travail à effectuer à des aveugles a toujours été d'ailleurs une de nos préoccupations essentielles »,* écrit-il en 1960.

Une équipe au service des lecteurs

Renaud Lemaire, responsable du service imprimerie depuis deux ans, nous explique sa stratégie de production : *« L'Association étant au service des aveugles ET des malvoyants, il paraissait indispensable d'imprimer aussi des documents en noir et en caractères agrandis ».* Il découle de cette réflexion une organisation différente de l'atelier : *« Nous produisons depuis 2014 pour les besoins institutionnels de l'Association, à la fois du braille et/ou du noir, et nous proposons également cette offre de services à des clients extérieurs ».* En effet, afin de répondre à la loi handicap de 2005, de nombreuses entreprises publiques ou privées, des particuliers et des associations, commandent chaque jour directement à l'imprimerie des adaptations de leurs brochures, affiches, partitions de musique, magazines, cartes de visite, plans en relief…

L'imprimerie emploie à ce jour dix-neuf salariés, la majorité en situation de handicap, répartis en différents pôles :

- l'administration des ventes ;
- la transcription et la correction pour la préparation de tous les documents (y compris la musique) ;
- la production traditionnelle (braille sur plaques) et numérique (braille, noir et plans en relief) ;
- le conditionnement (pliage, assemblage, mise sous pli) ;
- et depuis début 2015, la maintenance technique des machines et l'intégration de l'équipe de gestion des abonnements aux revues proposées par l'Association.

Les autres imprimeries Valentin Haüy

Comité du Rhône
Transcrit et imprime certaines revues braille et transcrit des documents en braille pour collectivités, organismes privés et publics ainsi que pour les particuliers à partir de documents numérisés.

Comité Valentin Haüy du Rhône
97 boulevard des Belges
69006 LYON
Tél. : 04 78 52 42 90
http://lyon.avh.asso.fr

ESAT Odette Witkowska :
Accueille des adultes déficients visuels pour diverses activités : reprographie et impression numérique, mise sous pli, routage, conditionnement…

Centre Witkowska
10 rue Simon Jallade
69110 SAINTE-FOY-LÈS-LYON
Tél. : 04 72 16 23 16
www.esat-witkowska.fr

Transcrire et corriger

En amont, lorsque les documents papier ou numérisés parviennent à l'imprimerie rue Duroc, la phase la plus longue est la transcription en braille et la correction des documents. Les transcripteurs sont formés en deux ans à la FISAF (Fédération nationale pour l'insertion des personnes sourdes et des personnes aveugles en France). *« Nos transcripteurs sont des personnes diplômées, c'est un gage de qualité que nous tenons à préserver. Nous avons également des musiciens formés en interne pour transcrire les partitions en braille musical ou inversement dans le cas de compositeurs ou professeurs non-voyants ».* Les textes sont ensuite corrigés : *« Tous nos textes et documents adaptés en relief passent sous les doigts de nos correcteurs braillistes non-voyants, ce qui est essentiel et assure un contrôle rigoureux des adaptations ».* C'est ce qui demande le plus de temps avant la mise sous presse. Par exemple, certains projets d'adaptation de plans de châteaux peuvent prendre un mois de travail en transcription et correction pour aboutir à seulement trois heures d'impression en relief.

Mettre en avant notre savoir-faire

« Cette année, nous souhaitons communiquer sur notre savoir-faire par le biais de notre site Internet avec la mise en ligne du premier catalogue des 3 000 œuvres musicales disponibles à la vente en braille, et en diffusant des informations sur l'ensemble de nos capacités de production ». L'imprimerie s'est récemment équipée d'une imprimante grand format capable de réaliser sur un même support des impressions en relief, avec des textures et des couleurs parfaitement identifiables à la fois par les voyants, les aveugles et les malvoyants. Et Renaud Lemaire d'ajouter : *« Nous faisons tout pour faire perdurer et évoluer la production du braille papier. Nous devons avoir une offre et une capacité de production répondant aux besoins actuels des déficients visuels jeunes et moins jeunes. C'est maintenant possible et simplifié grâce à l'exception au droit d'auteur en faveur des personnes handicapées stipulée par la loi du 1er août 2006, et aux nouvelles technologies numériques utilisées notamment pour la création des livres audio Daisy par l'Association ».*

Ici, rue Duroc, en plus des revues pour les abonnés et des livres destinés à la Médiathèque, l'imprimerie travaille activement pour les autres services de l'Association Valentin Haüy : le service du matériel spécialisé, le pôle accessibilité, le service communication, le service collecte grand public (en charge des dons), les services généraux, etc. Le travail d'impression de l'Association se fait également au comité Valentin Haüy du Rhône, à Lyon, et à l'ESAT(1) Odette Witkowska, également situé dans le Rhône.

En France, les lois relatives à l'accessibilité des textes ne feront qu'augmenter la demande pour l'impression du braille. Il est donc essentiel que l'ensemble des imprimeries de l'Association Valentin Haüy puisse y répondre. ■

Claire Dubeau

(1) ESAT : établissement et service d'aide par le travail

COMITÉS RÉGIONAUX

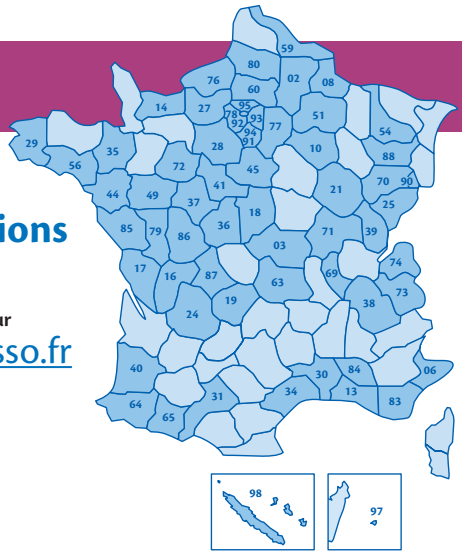

109 implantations locales

Toutes les adresses sur
www.avh.asso.fr

↗ CHARENTE-MARITIME, LA ROCHELLE
Travailler ensemble sa mémoire

Chaque mois, le comité Valentin Haüy de Charente-Maritime propose à La Rochelle un « atelier mémoire ».
Une dizaine d'hommes et de femmes s'y retrouvent ; âgés de 30 à 80 ans, ils sont tous déficients visuels. Le président anime chaque séance en mettant l'accent sur l'écoute et la mémorisation d'un texte puis autour de l'actualité. Un sujet est chaque fois plus particulièrement décortiqué par le groupe : fonctionnement des institutions publiques, géographie administrative de notre pays… Cela représente un moment très fort du partage et de la réflexion commune. Entre deux séances, les participants sont priés de « faire leurs devoirs » : ils reçoivent une liste de mots à retenir pour la réunion suivante. Interdiction de les écrire et d'utiliser une « antisèche » ! Les neurones doivent s'éveiller pour renforcer la mémoire mais aussi la parole et les sens : odorat, toucher, goût. Reconnaître le jus d'orange fait aussi partie de la démarche. Cet atelier pourrait bientôt être proposé dans d'autres villes du comité départemental et, pourquoi pas, à des personnes voyantes, la mixité étant toujours très appréciée ! ■

↗ SAVOIE, CHAMBÉRY
Être solidaire avec sa voix

Au départ, il suffit d'aimer lire. Ensuite il faut avoir envie d'être utile. Depuis trente-cinq ans, Louis Belon, bénévole au comité Valentin Haüy de Savoie, crée des livres sonores pour les personnes empêchées de lire. Il a réussi à motiver un groupe de lecteurs autour de lui qu'il a formé à l'usage de l'ordinateur et d'un logiciel d'enregistrement. Après un test pour évaluer la qualité de la voix et de la diction, c'est parti pour l'enregistrement qui peut s'effectuer également chez soi : c'est un engagement qui va de la page une à la conclusion de l'ouvrage qu'on lira tout haut, au calme. Il permettra d'enrichir la collection des dix mille livres audio que les personnes déficientes visuelles peuvent emprunter sur CD ou via Éole, directement auprès de la Médiathèque Valentin Haüy ou par les comités. En 2014, cinquante livres ont ainsi été enregistrés en Savoie, parfois à la demande précise d'un lecteur préparant une thèse ou autre étude. Le groupe de lecteurs se retrouve et les échanges sur la littérature ou le quotidien sont passionnants, joyeux ou graves. Quel bonheur de donner ce qu'on aime pour le plaisir des autres ! ■

↗ TOUS COMITÉS
Les comités Valentin Haüy surfent sur la toile…

Vous cherchez pour vous-même ou pour un proche une information, un conseil ou un lieu d'accueil pour une personne déficiente visuelle quelque part en France ? Vous êtes mal ou non-voyant et vous aimeriez faire du sport, échanger avec d'autres, passer des moments amicaux près de chez vous ? Le plus simple : faire une recherche sur Internet… Aujourd'hui, c'est possible grâce au soutien de la fondation Orange et de nos bénévoles ! Vous trouverez facilement les coordonnées de la plupart de nos implantations départementales, les activités et services qu'elles proposent et l'actualité de la vie locale. Chaque comité gère ses informations pour qu'elles soient les plus actuelles et attractives possible. Ainsi, à Angoulême et Besançon, on propose d'assister à des représentations théâtrales en audiodescription, à Nice, on reparle des victoires du sport… De belles perspectives d'activités à préparer chez soi, depuis son ordinateur !
Adresse type :
http://nomdelaville.avh.asso.fr ■

ESPACE DONATEURS

Pour agir plus efficacement, devenez « Acteur Solidaire » dès aujourd'hui !

Devenir « Acteur solidaire », c'est décider de soutenir de manière constante l'Association Valentin Haüy. C'est nous assurer des ressources régulières qui soutiennent sur la durée les nombreux services et activités que nous proposons aux personnes aveugles ou malvoyantes afin qu'elles puissent retrouver une nouvelle autonomie.

Le soutien continu présente de nombreux avantages :

- ✔ **Vous répartissez sur l'année l'aide que vous nous accordez.**
- ✔ **Vous recevez, une fois par an, un reçu fiscal** récapitulant vos dons pour déduire de vos impôts 66 % de votre don.
- ✔ **Vous pouvez faire cesser vos prélèvements dès que vous le souhaitez,** sur simple demande auprès du service donateurs.

Sûrs de compter sur votre aide, nous vous sollicitons moins et affectons ainsi plus de moyens à nos actions sur le long terme. ■

Francis, « Acteur Solidaire » de l'Association Valentin Haüy :

« Je connais une personne aveugle et c'est à son contact que j'ai pris conscience de la nécessité d'aider ceux qui ne voient plus. L'an dernier, j'ai donc choisi le soutien continu par prélèvement automatique.

Je ne donne pas forcément plus, mais j'aide davantage.

Ainsi j'agis au quotidien, selon mes moyens, et j'ai la satisfaction d'aider encore mieux ! »

Don en confiance

L'Association Valentin Haüy est agréée par le Comité de la Charte, organisme d'agrément et de contrôle des associations et fondations faisant appel à la générosité du public.

Pour en savoir +

Rendez-vous sur www.avh.asso.fr « faire un don »

Contact
Relation donateurs :
Sandra ou Marie
01 44 49 27 05
relationdonateurs@avh.asso.fr

Oui, je veux soutenir régulièrement l'AVH

66% de déduction fiscale *

Mandat de prélèvement SEPA

PA15VHA

☐ J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, le 5 de chaque ☐ mois ☐ trimestre :

☐ 6 € ☐ 10 € ☐ 20 €

Autre montant : ..... €

Paiement récurrent

En signant ce mandat, vous autorisez l'Association Valentin Haüy à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte conformément aux instructions données sur ce mandat. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque, selon les conditions écrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour le prélèvement autorisé.

NOTE : vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

La loi informatique et liberté vous donne droit d'accès, de suppression et de rectification aux données personnelles vous concernant. Il vous suffit de vous adresser au siège de notre Association.

Bénéficiaire : Association Valentin Haüy - 5 rue Duroc - 75007 Paris
N° ICS : FR81ZZZ469002

MES COORDONNÉES

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Code postal : | | | | | Ville : .....

MES COORDONNÉES BANCAIRES

NUMÉRO INTERNATIONAL D'IDENTIFICATION BANCAIRES (IBAN)

CODE INTERNATIONAL D'IDENTIFICATION DE MA BANQUE (BIC)

Merci de nous renvoyer votre bulletin complété et accompagné de votre RIB/IBAN, dans l'enveloppe-réponse pré-affranchie ci-jointe.

Fait à .....

Le .....

Signature :
(obligatoire)

Partie réservée à L'Association

N° RUM

* Dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

125 ans au service des aveugles et des malvoyants

Aujourd'hui en France, on estime à 1,3 million le nombre de personnes aveugles ou très malvoyantes. Acteur historique de l'aide aux personnes déficientes visuelles, l'Association Valentin Haüy déploie pour tous ceux touchés par ce handicap un grand nombre de services et d'actions à travers toute la France.

Lire, se servir d'un ordinateur, cuisiner, se déplacer chez soi et dans l'espace urbain... Chaque jour, l'Association Valentin Haüy accompagne les personnes aveugles ou malvoyantes dans l'apprentissage des gestes du quotidien pour les aider à retrouver confiance et autonomie. Accueil et conseil, formation, mise à disposition de matériel adapté, livres braille et audio, films en audiodescription, visites culturelles, sports... autant de nouvelles façons de voir le monde.

En soutenant l'Association Valentin Haüy, vous aidez les personnes aveugles ou malvoyantes à gagner leur autonomie.

Association Valentin Haüy
Au service des aveugles et des malvoyants

Faites un don sur www.avh.asso.fr

DON en CONFIANCE comitecharte.org

ASSOCIATION RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE DEPUIS 1891

© GETTY IMAGES